

veau? On l'ignore. Quoi qu'il en soit, ce furent les Tongrois qui occupèrent notre pays pendant toute la durée de la domination romaine.

Cependant l'empire des Césars aussi touchait à son déclin. Usé par ses conquêtes et ses vices, attaqué de tous côtés par les peuples barbares venus de l'Est et du Nord, il chancelait comme un vieil arbre qui perd successivement toutes ses branches et n'attend plus qu'un souffle pour être renversé.

Parmi ces peuples barbares qui détruisirent l'empire romain et s'en partagèrent les différentes provinces, nous ne citerons que les Francs, qui l'attaquèrent du côté de la Belgique.

Les Francs étaient originaires de la Germanie. Cherchant des terres plus fertiles, ils franchirent le Rhin à différentes reprises, livrèrent aux Romains des combats acharnés et s'étendirent de plus en plus dans notre pays.

Les Tongrois et les Belges aidèrent d'abord à les repousser ; mais à la fin, ne recevant plus d'Italie les secours qu'ils étaient en droit d'attendre, ils s'unirent aux envahisseurs pour achever d'anéantir la domination romaine dans nos provinces (450).

Les Francs, qui s'étaient d'abord fixés dans le Limbourg actuel sous le roi Clodion, l'un des prédécesseurs de Mérovée, s'emparèrent aussi du reste de la Belgique et d'une partie de la Gaule. Ils fondèrent dans ces pays plusieurs États indépendants les uns des autres, mais gouvernés par des princes d'une même dynastie, la dynastie mérovingienne. — Ce sont ces princes qu'on appelle *les rois chevelus* et qui forment la première dynastie des rois de France.

Ce changement de population n'est pas le seul qui s'opéra dans notre pays avant la fondation de Liège.

Le territoire, il est vrai, resta couvert en grande partie de forêts sauvages ; mais les Romains y avaient pratiqué des grand'routes qui portent encore aujourd'hui le nom de *Chaussées romaines*. Les communications étaient devenues plus faciles et plus fréquentes ; le commerce, l'industrie et l'agriculture avaient fait des progrès ; et, quoique Liège n'existât pas encore, notre pays avait déjà vu s'élever des villes importantes, telles que Tongres et Maestricht.

Les Francs. — Chute de la domination romaine.

Saint Servais, premier évêque de Tongres.

## CHAPITRE II

### SAINTE MONULPHE, SAINT LAMBERT, SAINT HUBERT, NOTGER ET SES SUCCESSEURS.

**Origine, accroissement et organisation de la ville et de la principauté de Liège. — Extension du Christianisme et progrès de la civilisation.**

#### § 1. — SAINT MONULPHE ET FONDATION DE LA VILLE.

SOMMAIRE. — Les Tongrois. — Les Francs. — Chute de la domination romaine. — Érection de l'évêché de Tongres par saint Servais. — Fondation de Liège par saint Monulphe.

Détournons maintenant nos regards de ces scènes de deuil et de carnage pour les arrêter sur un spectacle plus paisible, et assister à la naissance de notre belle ville de Liège. Et, pour saluer plus tôt le berceau de cette cité, bornons-nous à jeter un coup-d'œil rapide sur les quatre siècles qui suivirent le massacre des Éburons.

Durant ce long laps de temps, notre pays, comme les autres provinces de la Belgique, fut gouverné par les Romains. De là ces antiquités — médailles, monnaies, armes, haches et ustensiles de toute espèce — qu'on retrouve en si grand nombre enfouis sous notre sol, et qu'on recueille avec tant de soin pour les déposer dans nos musées d'antiquités ou d'archéologie.

Il n'est plus désormais question des Éburons. Les restes de cette héroïque et malheureuse nation disparurent-ils complètement, ou repeuplèrent-ils le pays en adoptant un nom nou-

Domination romaine.

Les Tongrois.

Mais ce n'était pas assez : pour achever d'adoucir les mœurs et civiliser le peuple, il fallait que l'idolâtrie disparût.

Le Christianisme, qui devait changer la face du monde, avait pénétré dans nos régions avec les armées romaines. De zélés missionnaires parcoururent la contrée dès les premiers siècles de notre ère; plus d'un siècle avant l'expulsion définitive des Romains, Tongres devint le siège d'un évêché fondé par saint Servais, l'un des plus ardents propagateurs de la doctrine nouvelle (vers 350).

Or c'est à l'un des successeurs de saint Servais qu'on doit l'origine de la ville de Liège.

Voici ce que l'histoire nous raconte à cet égard.

Depuis saint Servais déjà, les évêques de Tongres, pour échapper aux vexations des peuples barbares qui ravageaient le pays et s'attaquaient d'ordinaire à la ville épiscopale, avaient quitté leur résidence première et s'étaient fixés à Maestricht.

L'un de ces évêques, saint Monulphe, qui vivait vers 550, se rendant un jour de Maestricht à Dinant en suivant les hauteurs qui longent la Meuse, s'arrêta à la vue d'un magnifique paysage qui se déroulait sous ses yeux.

C'était un beau vallon qu'arrosait un fleuve large et majestueux. Plusieurs rivières venaient y réunir leurs eaux à celles du fleuve; le tout était encadré de montagnes couvertes de forêts.

Saisi d'admiration: « Voilà, dit-il, le lieu où s'élèvera une cité opulente; » et, mettant immédiatement la main à l'œuvre, il fit ériger une chapelle dans le fond du vallon, sur les bords d'un ruisseau nommé *Legia*.

Ce ruisseau, appelé aujourd'hui *Ri de Coq-Fontaine*, descend des hauteurs de *S<sup>te</sup>-Marguerite*, passe sous les maisons de la rue *S<sup>t</sup>-Séverin*, sous le Palais, le Marché, la Maison-de-Ville, et se jette dans la Meuse par la rue de la Madeleine.

Telle fut la première origine de Liège. Et que cette humble origine ne nous étonne pas! La plupart de nos grandes cités se formèrent autour d'une chapelle ou d'un château fort; on se réunissait aux abords du sanctuaire pour prier ou pour recevoir les nombreux pèlerins qui y affluaient, comme on se réfugiait

Saint Monulphe.  
Fondation de Liège.

près d'une forteresse pour se mettre à l'abri des barbares qui ravageaient le pays.

Saint Monulphe n'en resta pas là.

Ses ancêtres lui avaient légué de vastes propriétés, parmi lesquelles nous remarquons la ville de Dinant. Ces propriétés, il les donna à l'évêché fondé par saint Servais. — Le siège du dit évêché ayant été dans la suite transféré à Liège, comme nous le verrons bientôt, l'église de Liège hérita de cette donation.

Saint Monulphe peut donc être regardé non-seulement comme le premier fondateur de la ville, mais encore comme le créateur de la puissance temporelle des évêques de cette ville.

## § II. — SAINT LAMBERT ET SAINT HUBERT.

### Accroissement et organisation de la ville et de la principauté de Liège. — Extension du christianisme et de la civilisation.

SOMMAIRE. — Naissance de saint Lambert, son éducation, sa jeunesse. — Son élection à l'évêché. — Soins qu'il donne au diocèse. — Son exil. — Son retour. — Son titre d'apôtre de la Campine. — Pépin et Alpaide. — Noble conduite de saint Lambert. — Sa mort. — Saint Hubert, le véritable fondateur de la Cité. — Progrès du christianisme dans les Ardennes.

Nous ne dirons rien des premiers successeurs de saint Monulphe, pour parler à notre aise du patron des Liégeois, saint Lambert, qu'on peut citer comme le modèle des enfants aussi bien que des évêques et des martyrs.

Lambert naquit à Maestricht l'année 636, d'une famille noble et pieuse.

Naissance et jeunesse de saint Lambert.

Il eut pour père le comte Aper, l'un des seigneurs les plus distingués du pays, et pour mère la bonne Hisplinde, qu'on regardait comme la providence des pauvres.

Dès ses premières années, il se montra doué des dispositions les plus heureuses, d'une intelligence précoce, d'un caractère doux et aimant.

Ses parents ne négligèrent rien pour développer cet heureux naturel. Leurs efforts furent couronnés de succès; le jeune

Lambert ne tarda point à devenir toute leur joie et tout leur orgueil.

Plein d'amour et de respect pour les auteurs de ses jours, il s'étudiait à prévenir leurs désirs. Avide de science et de vertu, il prêtait une oreille attentive à leurs leçons et à celles de ses maîtres, ouvrait son cœur tout entier aux nobles sentiments qu'on cherchait à y faire naître, et s'efforçait en tout de suivre les beaux exemples qu'il avait sous les yeux. C'est ainsi que son esprit s'orna de bonne heure de connaissances variées, et que sa jeune âme apprit à s'enthousiasmer au récit d'une belle action, autant qu'à s'indigner à la vue d'un crime ou d'une lâcheté.

La naissance, les connaissances et les vertus de Lambert attirèrent bientôt sur lui l'attention générale. Telle était la vénération qu'il inspirait, qu'on en parlait comme d'un saint. On alla même jusqu'à lui attribuer le don des miracles. Des anges, disait-on, lui avaient envoyé des aveugles lorsqu'il était encore au berceau, et il les avait guéris; pour obéir plus promptement à son maître, il avait apporté des charbons ardents dans sa veste, et sa veste était restée intacte; d'un signe de croix il avait fait jaillir une source claire et limpide, pour étancher la soif de pauvres ouvriers qui n'avaient, pour se désaltérer, qu'une eau fétide et malsaine, etc., etc.

Tout le monde fondait donc de grandes espérances sur le fils d'Aper et de Hisplinde, et ces espérances ne tardèrent pas à se réaliser.

Saint Théodart, 28<sup>e</sup> évêque de Tongres, venait de mourir. Il avait été assassiné sur une route déserte, comme il voulait se rendre près du roi pour se plaindre de quelques seigneurs qui avaient usurpé les biens de son Église.

Les circonstances étaient des plus critiques. Cependant, quoique Lambert ne fût âgé que de 21 ans, le peuple et le clergé le désignèrent d'une voix unanime comme le plus digne de succéder au saint martyr.

Le roi Childéric, qui régnait alors sur la Gaule orientale ou Austrasie, dont le pays de Liège faisait partie, applaudit au vœu du peuple et du clergé, et se hâta d'approuver l'heureux choix qu'on venait de faire.

Mais Lambert, aussi modeste que distingué, refusa longtemps les hautes fonctions dont on voulait l'investir. S'il finit par accepter, ce ne fut que par soumission à ce qu'il regardait comme la volonté de Dieu, et dans l'espoir de faire du bien au vaste diocèse confié à ses soins.

Aussi se dévoua-t-il complètement à ses ouailles et à ses devoirs. Instruire le peuple et propager de plus en plus les sublimes doctrines de l'évangile; soulager les misères; s'adonner lui-même au travail manuel pour venir en aide aux pauvres; défendre le faible contre le fort et faire régner entre tous la charité, la paix et la justice: telle fut la mission qu'il se donna et à laquelle il ne faillit pas un instant.

Mais des événements politiques vinrent tout-à-coup l'interrompre dans cette glorieuse mission.

Son exil.

Depuis longtemps une antipathie et une rivalité profondes existaient entre les Francs de l'Est (Austrasie) et ceux de l'Ouest (Neustrie). Cette rivalité et les luttes qu'elle occasionnait devinrent plus vives sous les derniers rois mérovingiens; car ces princes, que l'histoire a flétris du nom de *rois fainéants*, étant incapables de gouverner par eux-mêmes, abandonnèrent le pouvoir à leur premier ministre ou *maire du palais*. Dès lors, cette dignité de maire du palais fut vivement disputée entre les seigneurs de l'Est et ceux de l'Ouest.

Or, à l'époque où nous sommes, elle tomba entre les mains d'un seigneur Neustrien, Ébroin, homme méchant et cruel. Comme Lambert s'était montré l'adversaire de ce seigneur et qu'il avait toujours défendu la cause des siens, qui était celle de la justice, il encourut la haine du tyran. Il dut quitter le peuple qu'il avait tant aimé et abandonner son évêché, pendant sept ans, à un intrus sans conscience et sans honneur.

Ces sept années d'exil, le pieux évêque les passa dans l'abbaye de Stavelot, remplissant avec l'humilité la plus profonde tous les devoirs de la vie monastique.

A ce sujet, les anciens annalistes liégeois racontent maints traits de la piété de Lambert. Nous n'en mentionnerons qu'un seul. C'est un de ces exemples d'obéissance héroïque qu'on ne peut rencontrer que dans la vie d'un saint ou dans celle d'un soldat. Le voici :

L'évêque dormait dans le dortoir commun. Une nuit qu'il s'était levé pour prier en secret, comme c'était son habitude, il laissa tomber, par mégarde, une de ses sandales sur le pavé du dortoir. A ce bruit, l'abbé se réveilla en sursaut, et s'écria : « Que celui qui a violé la règle et troublé le sommeil de ses frères aille prier à la croix ! » Or, cette croix se trouvait en plein air, à une certaine distance du couvent. On était au milieu de l'hiver, il faisait froid, il neigeait. Néanmoins Lambert obéit immédiatement. Pieds nus et couvert d'un simple cilice, il alla s'agenouiller au pied de la croix et pria avec ferveur en attendant patiemment qu'on vînt lever la punition.

Cependant l'abbé se rendormit, et ce ne fut que le lendemain matin, en voyant qu'un des frères manquait à l'office, qu'il se rappela l'incident de la nuit et l'ordre irréféchi qu'il avait donné. Quels ne furent pas sa confusion et son étonnement lorsqu'il s'aperçut que c'était à Lambert que son ordre s'était adressé ! Il se hâta d'accourir et trouva l'évêque transi de froid et comme enseveli sous la neige qui n'avait cessé de tomber toute la nuit. A cette vue, il se jeta aux genoux du prélat et versa des larmes abondantes ; mais l'évêque le releva avec bonté et ne voulut pas qu'on lui adressât des excuses : « J'ai été justement puni, dit-il : l'obéissance envers les supérieurs est le premier des devoirs. »

Retour de Lambert et extension du Christianisme dans la Campine. Heureusement le règne d'Ébroin, de ce ministre despote qui avait chassé Lambert et tyrannisé le pays, ne fut pas de longue durée.

A la tête de la noblesse austrasienne se trouvait alors une illustre famille liégeoise, la famille des Pépin, qui donna à la France la deuxième dynastie de ses rois, la dynastie carlovingienne.

Le chef de cette famille, Pépin de Herstal, triompha d'Ébroin et exerça à son tour, sous le titre de maire du palais, un pouvoir dont son rival avait tant abusé.

Alors tout changea de face. L'évêque intrus fut expulsé, et Lambert revint au milieu des siens.

Le clergé et le peuple accoururent au-devant de lui. Son retour fut fêté comme celui d'un père qui, après un long exil,

revient au milieu d'enfants bien-aimés dont il faisait le bonheur et la joie.

Il recommença alors, avec une ardeur nouvelle, à travailler au bien-être de ceux que la Providence lui avait confiés.

Une partie de son diocèse était encore plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie. C'était surtout la Campine actuelle. Ce pays était habité par un peuple à moitié sauvage, vivant au milieu des bruyères et des marais, et n'ayant que peu de relations avec les contrées voisines.

Entreprendre de convertir ce pays était une tâche aussi difficile que dangereuse. Mais rien ne pouvait arrêter le zèle de l'évêque. Il se mit donc en route comme un simple missionnaire, brava les dangers et les fatigues, parcourut le pays en tous sens, annonçant partout qu'il venait renverser les idoles et détruire le culte des faux dieux.

Ces dieux toutefois trouvèrent des défenseurs. Bien des fois la vie du missionnaire fut sérieusement menacée ; bien des fois Lambert se trouva en présence d'une foule irritée qui demandait sa mort à grands cris. Mais il désarma et entraîna tout le monde par sa douceur et sa parole éloquente, et mérita ainsi le titre glorieux d'*Apôtre de la Campine*.

Cependant de nouvelles épreuves étaient réservées au saint prélat.

Pépin et Alpaïde.

La famille de Pépin, comme nous l'avons dit, était originaire du pays de Liège. Voilà pourquoi le puissant maire du palais aimait à visiter ce pays et à venir passer dans sa terre de Jupille, avec son épouse, la vertueuse Plectrude, les loisirs que lui laissaient les guerres et l'administration de ses vastes États.

Or, non loin de Jupille, à Avroy, habitait la famille de Dodon, l'un des principaux seigneurs de la cour.

Ce seigneur et les siens n'avaient aucune des belles qualités qui distinguaient la maison de Pépin et ne méritaient pas l'attachement que celle-ci leur portait. Aussi ce voisinage devint-il funeste au chef franc et porta-t-il le trouble dans sa famille si unie jusqu'alors.

Dodon avait une sœur, Alpaïde, aussi belle qu'ambitieuse. Celle-ci parvint à gagner Pépin, et tel fut l'empire qu'elle

exerça bientôt sur lui qu'il répudia son épouse légitime, Plectrude, pour contracter avec elle une union sacrilège.

Certes, tout le monde condamnait intérieurement la conduite du prince; mais, alors comme aujourd'hui, on fermait les yeux sur les vices des grands, dont souvent même on s'empresse de flatter les passions.

Lambert, qui visitait souvent Pépin dans sa résidence de Jupille et qui n'avait cessé de l'aider de ses conseils, osa seul élever la voix.

Ce saint homme ne connaissait que son devoir : ce qu'il prêchait au peuple, il n'hésitait pas à le redire aux rois.

Il condamna donc hautement le scandale qui venait de se produire, et engagea vivement Pépin à se séparer d'Alpaïde et à rentrer dans la voie du devoir. Il le fit même publiquement dans une circonstance solennelle.

C'était pendant un banquet que Pépin donnait dans son palais de Jupille.

L'évêque assistait à ce banquet; et, comme c'était la coutume alors, Pépin, avant de porter la coupe à ses lèvres, la présenta à l'évêque afin qu'il la bénît. Les seigneurs imitèrent l'exemple de Pépin; Alpaïde, de son côté, glissa furtivement sa coupe parmi les autres. A cette vue, Lambert, qui jusqu'alors avait feint de ne pas s'être aperçu de la présence de celle qu'il avait tant de fois condamnée, ne put contenir son indignation : « Voyez, s'écria-t-il, jusqu'où va l'impudence de cette femme; » sa présence ici est un scandale public; en me présentant » sa coupe, elle voudrait me rendre complice de son crime! » Ayant prononcé ces paroles, il sortit de la salle, laissant les convives dans la stupeur et la consternation la plus profonde.

Cependant Alpaïde, outrée de dépit, craignant de perdre son influence et se croyant d'ailleurs assurée de l'appui tacite de Pépin, s'adressa à son frère Dodon et le supplia de venger l'injure qu'elle venait de recevoir.

L'impie Dodon, qui naturellement détestait celui qu'il regardait comme l'ennemi de sa famille, ne mit que trop de zèle à obéir aux désirs de sa sœur.

En quittant Jupille, Lambert s'était rendu à Liège, où il allait souvent visiter la chapelle que saint Monulphe y avait bâtie.

Mort  
de saint Lambert.

Dodon le savait. A la tête d'une troupe armée, il vint, avant le jour, assaillir la demeure de l'évêque. Celui-ci n'avait avec lui que quelques domestiques et deux jeunes gens, ses neveux. Ces deux jeunes gens tombèrent d'abord sous les coups des assassins; ensuite on se rua sur le saint prélat. Agenouillé au pied de la croix, il reçut tranquillement le coup mortel en répétant les sublimes paroles du Christ : « Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font. »

Quand les assassins se furent retirés, ceux des serviteurs qui avaient échappé au massacre recueillirent respectueusement le cadavre de leur maître, le déposèrent dans une petite barque et le transportèrent à Maestricht, où le saint martyr fut inhumé dans la tombe de ses ancêtres.

On comprend facilement combien fut grande la douleur du peuple à la nouvelle du crime qui venait de se commettre, et combien de larmes lui arracha la mort de celui qui avait toujours été pour les siens un père tendre et dévoué, un modèle achevé de toutes les vertus chrétiennes.

Cependant cette douleur et ces larmes furent silencieuses, car on craignait Pépin et Alpaïde. Les meurtriers échappèrent donc à la justice humaine, mais la justice divine les atteignit bientôt : ils moururent tous misérablement, même avant la fin de l'année.

L'amour et la vénération du peuple pour saint Lambert se manifestèrent hautement dans le choix de son successeur.

Tout le monde en effet désigna saint Hubert, qui avait été l'ami et le disciple bien-aimé du martyr.

Ce choix était heureux. Hubert s'efforça constamment de marcher sur les traces de son maître, et rendit comme lui d'immenses services à la patrie et à la religion.

Liège n'était encore qu'un village; elle n'avait ni lois ni administration particulières.

Le nouvel évêque, ayant obtenu de Charles Martel, fils de Pépin, l'administration temporelle du territoire de Liège, agrandit considérablement l'enceinte de la ville, l'entoura de remparts et la garnit de tours pour la mettre à l'abri des attaques de l'ennemi.

Ces tours défendaient les trois portes de la ville qui occupaient, l'une l'emplacement actuel de l'église S<sup>te</sup>-Croix,

Saint Hubert.

Agrandissement de la ville et première organisation de la cité et de la principauté.

l'autre celui de l'église S<sup>te</sup>-Catherine, rue Neuvice, et la troisième l'entrée de la rue Hors-Château.

Nous voyons, par l'emplacement de ces portes, quelle extension l'évêque Hubert fit prendre à la ville de Liège.

Ce fut à lui encore qu'elle dut sa première organisation civile et judiciaire. Il donna des lois à la cité naissante, y fixa les poids et les mesures dans le but de faciliter le commerce, publia de nombreux règlements de police pour faire régner l'ordre et la justice, établit un tribunal pour veiller à l'exécution de ses décrets, et confia, dit-on, l'administration civile à deux magistrats annuels qu'on appelait *Maitres-à-Temps*.

Ce qui prouve encore la prédilection particulière qu'il portait à notre cité, c'est qu'il y séjournait fréquemment et qu'il y fit transférer solennellement les restes de saint Lambert, son maître et son ami.

La translation se fit au milieu d'un concours immense du peuple. Les restes vénérés du martyr furent déposés dans l'église que saint Hubert érigea en son honneur, à l'endroit même où l'évêque Monulphe avait bâti une chapelle dédiée à saint Cosme et saint Damien. On les renferma plus tard dans une caisse de bois, artistement sculptée, recouverte d'argent, de vermeil et de pierres précieuses.

Cette caisse, si connue sous le nom de *Châsse de saint Lambert*, était l'objet d'une vénération particulière. La garde en était confiée à sept personnes qu'on appelait les gardes du corps du glorieux saint Lambert; elle paraissait en public dans les circonstances solennelles ou critiques. C'était devant elle que chaque nouvel évêque donnait sa première bénédiction au peuple. Quand une épidémie ou quelque grande calamité menaçait la ville, on l'exposait à la vénération des fidèles; l'an 1489, année de guerre et de famine, on la promena processionnellement dans les rues de la cité, au milieu d'une foule innombrable accourue de tous les points du pays. Parfois même elle accompagnait l'armée, relevant les courages abattus et inspirant aux soldats une confiance qui assurait la victoire.

Cette châsse, que chaque siècle se plut à enrichir, resta déposée dans la cathédrale de Saint-Lambert jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée des Français dans notre

Translation  
de saint Lambert.

La châsse  
de saint Lambert.

pays. Elle devint alors la proie des vainqueurs. Les reliques et la plus grande partie du trésor qu'elle renfermait échappèrent à la profanation: on les sauva et les transporta en Allemagne. Quelques années plus tard, la tourmente révolutionnaire étant apaisée, elles furent ramenées à Liège et déposées dans l'église S<sup>t</sup>-Paul, où l'on peut encore les voir aujourd'hui.

Mais revenons à saint Hubert.

Les soins particuliers qu'il donna à l'agrandissement et à l'organisation de notre cité ne lui firent pas oublier les autres parties du diocèse.

Les Ardennes étaient encore plongées dans l'idolâtrie. Hubert y fit de fréquentes visites. Grâce à ses prédications, plus encore à la sainteté de sa vie, il parvint à éclairer les habitants de ces sauvages contrées et à les convertir au christianisme. La postérité le vénéra comme *Apôtre des Ardennes*; son corps fut transféré dans un monastère de ce pays, depuis fameux sous le nom de monastère de Saint-Hubert.

Une petite ville s'éleva autour de cet asile religieux, et devint elle-même célèbre sous le nom de Saint-Hubert.

C'est là que de nombreux pèlerins vont invoquer le saint afin d'échapper à une maladie effroyable, la rage, contre laquelle tous les secours de la médecine sont pour ainsi dire restés impuissants jusqu'à ce jour.

Saint Hubert est vénéré encore comme patron des chasseurs; chaque année sa fête est célébrée par des traques bruyantes suivies de joyeux banquets. C'est que dans sa jeunesse il avait fort aimé la chasse, ce plaisir favori des jeunes seigneurs. Souvent on l'avait vu poursuivre les cerfs et d'autres gibiers dans ces contrées boisées des Ardennes qu'il devait dans la suite parcourir comme évêque et comme missionnaire.

### § III. — NOTGER. ORGANISATION DÉFINITIVE DE LA CITÉ ET DE LA PRINCIPAUTÉ.

SOMMAIRE. — Origine du pouvoir temporel des évêques de Liège. — Progrès de la civilisation sous les évêques Francon, Éracle, etc. — Avènement de Notger. — Il obtient la confirmation des donations faites à ses prédécesseurs et agrandit de beaucoup les domaines et l'autorité des évêques. — Il purge le

Saint Hubert apôtre  
des Ardennes et pa-  
tron des chasseurs.

pays des brigands qui l'infestaient et réprime la licence des seigneurs en abattant plusieurs châteaux-forts, entre autres le château Sylvestre et celui de Chèvremont. — Il embellit et agrandit la ville; il protège les lettres et les arts. — Sa mort.

Depuis saint Hubert, la ville et le territoire de Liège continuèrent à grandir en étendue et en importance. Comment aurait-il pu en être autrement? La ville se trouvait dans l'emplacement le plus heureux; elle avait pour elle le souvenir et les reliques de saint Lambert; enfin, et surtout, elle jouissait de la protection spéciale des évêques et des princes.

Origine du pouvoir temporel des évêques de Liège.

Les évêques, qui appartenaient presque tous à des familles riches et puissantes, ne cessèrent de faire de nouvelles donations à leur église. Les princes carolingiens, de qui relevait le pays, se montrèrent de leur côté, envers cette église, pleins de générosité et de munificence: ils étaient d'origine liégeoise; ils regardaient les évêques comme leurs vassaux les plus fidèles, comme leurs amis et leurs conseillers intimes; et, de même qu'ils confièrent à des seigneurs laïcs le gouvernement d'autres provinces de leurs vastes États, de même ils accordèrent aux évêques de Liège, non-seulement le gouvernement de la cité qu'ils avaient choisie pour leur résidence ordinaire, mais aussi celui de nombreux domaines qui s'étendaient autour de cette cité. En sorte que, peu à peu, tout le pays de Liège passa sous la domination épiscopale et se transforma en une principauté ecclésiastique relevant des empereurs d'Allemagne. (1)

Parmi les princes protecteurs de notre cité naissante, il importe de citer Charlemagne, petit-fils de Pépin.

(1) Remarquons ici que les premiers successeurs de saint Hubert, malgré la prédilection qu'ils portaient à notre cité, n'y transfèrent pas définitivement leur résidence et continuèrent pendant près d'un siècle à porter le titre d'évêques de Tongres. — Saint Étienne, qui obtint le siège épiscopal l'année 905, fut le premier qui s'établit définitivement à Liège, et c'est seulement depuis l'avènement de son successeur Richaire qu'on voit figurer dans l'histoire les titres d'évêque et d'église de Liège. — Toutefois ce changement de nom et de résidence n'affaiblit en rien la puissance des évêques et du pays; car les donations et privilèges octroyés à l'église de Tongres furent confirmés à celle de Liège.

Ce puissant empereur, qui dominait sur la plus grande partie de l'Europe, aimait à visiter souvent les lieux de sa naissance. C'était à Liège ou à Herstal qu'il venait se reposer de ses nombreux travaux; c'était là encore qu'il venait d'ordinaire célébrer les fêtes de Pâques ou de Noël.

Il étendit de beaucoup la puissance temporelle des évêques, accorda d'importants privilèges au pays et donna à notre ville, comme une marque spéciale de sa faveur, un étendard en forme de gonfanon, dont la garde fut confiée au chapitre des chanoines.

Cet étendard, connu sous le nom d'étendard de saint Lambert, n'était déployé que lorsqu'un grand danger menaçait la patrie, ou lorsqu'une cause noble et généreuse appelait le peuple aux armes. Alors les Liégeois accouraient en masse se grouper autour de lui et marchaient au combat avec la même ardeur et le même enthousiasme que s'ils avaient été guidés par l'épée de l'invincible empereur.

Le gonfanon de Charlemagne fut brisé et déchiré dans la désastreuse journée de Brustheim dont nous parlerons plus loin. Les Liégeois se montrèrent inconsolables de ne plus voir l'antique souvenir de la gloire et des triomphes de leurs aïeux. On fit donc faire une nouvelle bannière dans les proportions de l'ancienne; et, quoique ce ne fût qu'une copie, cette nouvelle bannière électrisait tellement le peuple que, trois siècles plus tard, lors de la révolution de 1789, il ne voulut pas d'autre drapeau pour marcher contre les Allemands qui venaient d'envahir le pays. Comme l'évêque avait emporté le gonfanon, les magistrats, pour contenter le peuple, durent en faire une nouvelle copie d'après les dessins existants.

Cet accroissement de notre territoire et de notre cité n'est pas le seul fait à remarquer dans l'histoire du siècle et demi qui sépare saint Hubert de Notger.

Un second point qu'il importe de signaler pour la gloire de notre pays, c'est qu'à cette époque moitié barbare encore, à cette époque où le riche comme le pauvre était d'ordinaire étranger même aux premiers éléments de lecture et d'écriture, la civilisation fit chez nous des progrès rapides.

Francon, son successeur saint Étienne, Éracle et d'autres évêques donnèrent tous leurs soins à l'instruction du peuple.

Progrès de la civilisation sous Francon, Éracle, etc.

Ils fondèrent des écoles où ils se plaisaient à enseigner eux-mêmes ; ils appelèrent de l'étranger les professeurs les plus distingués, et firent ainsi de Liège comme un foyer de lumière pour les villes voisines, qui étaient encore plongées dans l'ignorance la plus profonde.

Voici un exemple qui prouve combien les connaissances, même les plus élémentaires, étaient encore peu répandues à cette époque, et combien on doit savoir gré aux évêques que nous venons de citer d'avoir cherché à les vulgariser.

L'empereur d'Allemagne, Othon, était allé guerroyer en Italie, et l'évêque Éracle, son ami et son conseiller, l'avait accompagné dans cette expédition. Déjà l'armée impériale avait remporté différentes victoires, déjà elle s'était emparée de plusieurs villes importantes, lorsqu'un événement imprévu vint tout-à-coup compromettre le succès de l'entreprise.

Cet événement, c'était une éclipse de soleil.

Les soldats étaient saisis de terreur ; ils croyaient la fin du monde arrivée ; ils s'enfuyaient de toutes parts, ne sachant où trouver un abri.

Heureusement l'évêque était là. Il arrêta les fuyards, leur expliqua les causes naturelles du phénomène, les rassura complètement et leur rendit ainsi le courage dont ils avaient si grandement besoin pour tenir tête à l'ennemi.

Cependant, bien que Liège fût devenue une ville assez importante, bien qu'elle eût une organisation propre, une administration régulière et que ses habitants fussent plus instruits que ceux des pays voisins, il restait encore beaucoup à faire et dans le domaine politique et dans celui de la civilisation.

Pour achever promptement l'œuvre si dignement commencée et poursuivie par Monulphe, Lambert, Hubert, Éracle, etc., il fallait un homme vraiment supérieur.

La Providence nous envoya Notger, qu'on doit regarder comme le premier prince-évêque et comme le véritable fondateur de la principauté de Liège.

Notger passa sa jeunesse dans les cloîtres et dans les écoles. L'empereur Othon, ayant entendu parler de ses connaissances et de ses vertus, l'appela à la cour et l'admit au nombre de ses conseillers. Le jugeant ensuite digne de fonctions plus impor-

tantes encore, il le désigna pour administrer le pays de Liège à la mort d'Éracle (971).

L'histoire de cet évêque renferme des points si importants que nous allons d'abord, pour plus de facilité, les indiquer sous forme de sommaire.

1° Notger obtint des empereurs d'Allemagne la confirmation des donations faites à l'église de Tongres ou de Liège, et étendit de beaucoup les domaines de cette église ;

2° Il purgea le pays des brigands qui l'infestaient, le délivra de la tyrannie des barons et fit régner partout l'ordre et la justice ;

3° Il agrandit et embellit la ville et fit faire de grands progrès à la civilisation en accordant aux lettres et aux sciences une protection efficace.

Avant Notger, le gouvernement de l'évêque ne s'étendait que sur un territoire restreint, et l'autorité qu'il exerçait sur ce territoire était bien précaire encore.

Certes, de grandes donations avaient été faites à l'église de Liège par la famille de Charlemagne ; mais cette famille était déjà éteinte en Allemagne, et de nombreux bouleversements avaient eu lieu sous les successeurs du grand empereur. Des traités et des guerres avaient plusieurs fois modifié le partage qu'on avait fait de l'empire, et nos provinces avaient passé successivement de l'Allemagne à la France et de la France à l'Allemagne.

Or, à l'avènement de Notger, la période des bouleversements était passée et le sort de notre pays était fixé : la terre de Liège dépendait définitivement de l'empereur d'Allemagne.

C'était donc le moment pour l'évêque de faire confirmer par les empereurs et de rendre ainsi inviolables les donations que les princes avaient faites à l'Église ; c'était le moment de faire revivre tous les droits de l'évêque et de régulariser sa position en déterminant exactement les limites de sa juridiction et de son territoire.

C'est ce dont Notger s'occupa d'abord ; et, comme il avait une grande influence à la cour, il obtint non-seulement la confirmation des droits accordés à ses prédécesseurs, mais encore de nouvelles donations et de nouveaux privilèges qui

Ses rapports avec les empereurs.

Avènement de Notger et sommaire de son règne.

servirent de base à l'indépendance et aux libertés du peuple de Liège.

Depuis lors, en effet, notre pays forma un État à part. Les évêques étaient de véritables souverains et leur autorité s'étendait sur Lobbes, St-Hubert, Gembloux, Fosses, Tongres, Maestricht, Malines, le comté de Huy et le pays de Tirlémont.

Quand il eut ainsi agrandi ses domaines et affermi son autorité, il s'efforça de faire régner partout l'ordre et la tranquillité.

Pour bien comprendre les services qu'il rendit sous ce rapport, il ne faut pas oublier que l'époque où il vivait ne ressemble nullement à la nôtre et qu'elle conservait encore bien des restes de la barbarie dont elle venait de sortir.

Tout se décidait alors par la force brutale, et celui qui disposait de cette force ne s'en servait d'ordinaire que pour opprimer le faible.

Le pillage et le brigandage étaient donc à l'ordre du jour, et il n'y avait de sécurité nulle part.

De nombreuses bandes de maraudeurs infestaient les chemins. On n'osait sortir la nuit; les campagnards tremblaient dans leurs chaumières; les habitants des villes même n'étaient pas à l'abri des attaques nocturnes.

Les seigneurs, de leur côté, passaient leur vie dans des désordres de tous genres. Enfermés dans des donjons inaccessibles, ils se riaient de l'autorité et de la justice; ils ne sortaient de chez eux que pour tomber sur les paysans et les voyageurs, et porter la désolation et le ravage sur les terres d'alentour. Quand ils rentraient dans leur repaire, ils étaient chargés de dépouilles et traînaient à leur suite de pauvres captifs qu'ils laissaient mourir dans des cachots infects.

N'écoutant que la voix de la justice et du droit, Notger se montra impitoyable. Il déclara aux brigands une guerre à mort, les fit traquer dans les bois et dans les montagnes, ne leur laissa pas un moment de répit et leur fit expier chèrement les crimes qu'ils avaient commis.

Henri de Marlagne, qui se trouvait à la tête d'une de ces bandes de malfaiteurs, inspirait surtout la plus grande terreur. Telle fut son audace qu'un jour il pénétra dans le palais de

Il purge le pays des brigands qui l'infestaient et abat la tyrannie des barons.

Henri de Marlagne.

l'évêque Éracle, enfonça les caves et donna à boire aux gens de sa suite le vin qu'il y trouva.

Il n'échappa pas aux poursuites infatigables de l'intrépide Notger: un beau matin le peuple de Liège eut la joie de voir ce chef si redouté et plus de deux cents des siens pendus aux portes de leurs propres maisons.

Et ne croyons pas que Notger se montra moins sévère et moins hardi envers ses vassaux les plus puissants. Il voulait que son pouvoir fût reconnu par tout le monde. Bientôt les barons dont nous avons parlé sentirent qu'ils avaient un maître, qu'il était temps de rentrer dans l'obéissance des lois et de mettre un terme à leur vie dissolue.

Pour couper le mal dans sa racine, le courageux évêque fit raser plusieurs de ces châteaux-forts qui s'élevaient sur le territoire de Liège comme autant de menaces pour lui et son peuple.

Lorsqu'il se voyait trop faible pour employer la force ouverte, il avait recours à la ruse et à des moyens détournés. On ne saurait justifier l'emploi de ces moyens; mais il ne faut pas perdre de vue que la société était alors encore à demi-barbare.

Citons deux exemples qui montrent comment, en toute circonstance, Notger savait atteindre son but.

Le seigneur Radus des Prés habitait un château redoutable, le château Sylvestre, bâti sur la colline où s'élève aujourd'hui l'église St-Croix.

Ce château, qui, par sa situation, dominait toute la ville, devait inspirer des craintes sérieuses à l'évêque. Mais comment se débarrasser d'un voisinage si dangereux? Comment se rendre maître d'une position si formidable? Ou comment obtenir que le seigneur Radus consentit à la destruction d'une forteresse dont il était si fier?

Pendant que l'évêque méditait sur les moyens de parvenir à ses fins, il reçut un message de l'empereur qui le mandait près de lui. Dès lors son plan fut arrêté. Il invita Radus à l'accompagner en Allemagne, et ne revint avec lui qu'après deux ans d'absence.

Or, quel ne fut pas l'étonnement du chevalier lorsque, arrivé sur les hauteurs de Cornillon, il chercha vainement des yeux son château Sylvestre qu'on apercevait de si loin? C'était bien la même colline qu'il voyait, mais le château n'y était

Destruction du château Sylvestre.

plus, et sur la place qu'il avait occupée s'élevait une magnifique basilique.

Le bon Radus se croyait le jouet d'un rêve ; mais Notger lui expliqua comment ce changement s'était fait par son ordre ; il l'apaisa ensuite et le dédommagea largement en lui donnant en échange de vastes possessions situées au-delà de la Meuse. De là le nom de la rue dite *Chaussée-des-Prés*.

Voici le deuxième fait :

Prise et destruction  
de Chèvremont.

La belle et imposante montagne de Chèvremont, au haut de laquelle on ne voit aujourd'hui qu'un bouquet de tilleuls et une humble chapelle que nous avons tous visitée, était surmontée alors d'une forteresse inaccessible entourée d'épaisses murailles, de rochers à pic et de précipices sans fond.

Cette forteresse était regardée comme imprenable ; les efforts des rois, des empereurs et de leurs vaillantes armées étaient venus se briser contre elle.

Or, c'était là qu'au milieu d'une garnison de brigands habitait le féroce Immon, qui ne rêvait que pillage et dévastation, et qui, plus encore que les autres barons de son temps, était devenu la terreur et le fléau de ses voisins.

C'eût été folie de s'attaquer directement au seigneur Immon. Aussi Notger n'y songeait-il pas : il se contentait de se tenir sur la défensive et de prendre les dispositions nécessaires pour mettre la ville à l'abri d'un coup de main.

Cependant une occasion inattendue se présenta, et, ne consultant que le but qu'il avait en vue, il résolut d'en profiter pour s'emparer de la place. La châtelaine de Chèvremont venait de donner le jour à un fils, et Immon, plein de joie, voulut entourer de toute la pompe possible le baptême du nouveau-né. Il communiqua son désir à l'évêque, et le pria de se rendre au château pour présider à la cérémonie.

Dès que l'évêque eut reçu cette invitation, il fit prévenir immédiatement les plus braves chevaliers du pays, et distribua à chacun le rôle qu'il aurait à jouer.

Le lendemain matin on vit s'avancer vers Chèvremont une longue procession de prêtres revêtus de leurs plus riches ornements : les serviteurs de la cathédrale la précédaient avec la

riche croix de saint Lambert, et l'évêque, entouré de quelques religieux, fermait la marche.

Quelle ne fut pas la joie d'Immon à la vue des honneurs qu'on lui faisait ! Les ponts-levis s'abaissèrent aussitôt, et le châtelain accourut au-devant de Notger.

Cependant le cortège gravit lentement le sentier tortueux de la montagne et pénétra peu à peu dans le sombre manoir. Immon lui-même introduisit l'évêque, et ne cessait de lui exprimer ses sentiments de respect et de reconnaissance.

Le moment d'agir était venu. Prenant la parole pour la première fois : « Seigneur, s'écria Notger, la forteresse est à moi ! » En même temps les prétendus prêtres jettent leurs costumes, et Immon ne voit plus devant lui que des chevaliers armés de pied en cap.

Une lutte s'engagea, mais elle ne dura qu'un instant : la garnison fut massacrée ; Immon, fou de rage et de désespoir, se précipita du haut des remparts. Son corps rebondit de rocher en rocher et alla s'engloutir dans les eaux de la Vesdre.

La châtelaine, de son côté, ne voulut pas survivre à la ruine des siens : elle s'élança du lit, serra convulsivement son fils dans ses bras et se précipita dans le puits du château, où on la retrouva le lendemain.

Telle fut la triste fin de cette famille altière qui avait fait tant de mal aux pauvres gens d'alentour. Elle méritait son sort ; mais pourquoi Notger, pour la perdre, dut-il avoir recours à des moyens que la morale réproouve ?

Quant au château et à ses dépendances, qui avaient été témoins de tant de crimes et qui auraient pu devenir le repaire de quelque nouveau tyran, ils furent condamnés à la destruction.

Les précieuses dépouilles qu'on en retira servirent à enrichir les églises de Liège. Les bâtiments furent livrés aux flammes ; il n'en resta pas pierre sur pierre.

Les fouilles qu'on a faites il y a quelques années dans les flancs de la montagne et qu'on a reprises depuis, n'ont amené que de faibles résultats : c'est à peine si l'on pourrait montrer aujourd'hui quelques débris des fondations de ce château si célèbre.

A en croire la tradition, ce serait du milieu des décombres qu'on aurait retiré la statuette de la Vierge qui se trouve placée au fond de la chapelle de Chèvremont et qui attire chaque année des milliers de pèlerins.

Agrandissement  
et embellissement  
de la ville.

Il nous reste à dire un mot de l'agrandissement et de l'embellissement que notre cité reçut sous Notger, et des progrès que cet homme illustre fit faire aux lettres et aux sciences.

Avant lui, la ville de Liège ne ressemblait en rien à ce qu'elle devait être dans la suite. D'ailleurs les barbares avaient passé par là et l'avaient ravagée de fond en comble, comme ils avaient saccagé plusieurs autres cités de notre pays et du reste de l'Europe.

Notger agrandit considérablement l'enceinte de la ville : il l'étendit d'un côté jusqu'au-delà de la Meuse, de l'autre jusqu'en Publémont, au-delà de l'église St-Martin, et la ceignit de remparts et de murailles flanquées de tours.

L'ayant ainsi élargie et fortifiée, il l'embellit de nombreux monuments, bâtit les églises de S<sup>e</sup>-Croix, de St-Jean, de St-Denis, etc., et acheva celles de St-Paul et de St-Laurent. Enfin il fit creuser le canal qui entourait tout le quartier de l'Île et bâtit la première cathédrale de St-Lambert.

Quand on regarde aujourd'hui le beau quartier de la ville qui occupe l'espace compris entre le quai de la Sauvenière, la place du Théâtre et la rue de la Régence, on a peine à se le figurer tel qu'il était à l'époque de Notger et même tel qu'il était il y a un siècle environ.

Le quartier de l'Île.

En effet, à l'époque de Notger, ce n'était qu'une vaste plaine entrecoupée de bois et de marais, souvent même entièrement couverte par les inondations de la Meuse.

Voulant dessécher et assainir cette plaine marécageuse, Notger chercha à donner une décharge aux eaux qui y croupissaient. Il fit donc creuser un canal qui commençait à l'endroit où s'éleva dans la suite l'église des Augustins, suivait le quai actuel, traversait la place du Théâtre et allait rejoindre la Meuse par les rues de la Régence et de l'Université.

Le terrain compris entre ce canal et la Meuse s'appela dès lors quartier de l'Île, et plusieurs des rues qui s'y formèrent prirent des dénominations analogues.

Le canal de Notger fut comblé il y a une soixantaine d'années. Par suite de ce travail, la ville a complètement changé d'aspect. Aussi, quand on jette les yeux sur un plan du vieux Liège, a-t-on d'abord quelque peine à s'y orienter. A la vue des canaux qui découpent si pittoresquement la vieille cité, à la vue des nombreux ponts qui traversent ces canaux, on est tenté de se demander si c'est bien là la ville que nous habitons ; de même on se demandera bientôt ce que signifient certains noms de rues tels que Pont-d'Avroy, Pont-d'Île, Vinàve-d'Île, rue du Moulin, rue du Vert-Bois, etc., etc. Mais ne nous en étonnons pas trop, surtout aujourd'hui que les changements se succèdent de jour en jour et que bientôt la transformation sera complète.

Ce qui, à part le canal dont nous venons de parler, frappe le plus dans le plan du vieux Liège, c'est l'antique cathédrale de St-Lambert.

L'ancienne cathédrale  
de St-Lambert.

Or cette cathédrale, dont il est souvent question dans l'histoire de notre pays, c'est encore à Notger que nous la devons.

Saint Hubert, comme nous l'avons dit, avait construit une première église en l'honneur de saint Lambert, et c'était dans cette église qu'il avait déposé les restes vénérés de son prédécesseur.

Mais cette première église de St-Lambert ne subsista pas longtemps. Environ trois siècles après sa fondation, elle menaçait de tomber en ruine et l'on dut songer à la rebâtir.

Notger, qui entreprit cette grande œuvre, ne négligea rien pour donner à la ville une cathédrale digne d'elle.

Il appela à sa cour les artistes et les ouvriers les plus habiles, et imprima à leurs travaux une activité telle, que le temple dont on a tant vanté la richesse et la grandeur fut achevé en moins de quarante ans.

Aujourd'hui qu'il suffit de quelques années, souvent même de quelques mois, pour élever des constructions colossales, ce terme de quarante ans nous paraît bien long. Nous travaillons plus vite, sans doute ; mais que sont les constructions de nos jours si nous les comparons à celles du moyen-âge ? que sont nos églises modernes si nous les comparons à celles de St-Jacques, de St-Paul, de St-Martin, etc. ? Pour créer de pareilles

églises, il fallait la foi religieuse du moyen-âge, il fallait une patience dont nous ne sommes plus capables, il fallait l'amour de l'art porté jusqu'à la passion; il fallait, de plus, le concours de tout un peuple et souvent même celui de plusieurs générations.

La passion religieuse et artistique unie à l'orgueil national pouvaient seuls soutenir ces artistes, ces sculpteurs, ces peintres qui passaient leur vie dans une église et mouraient sans avoir songé à inscrire leur nom sur les chefs-d'œuvre qu'ils léguaient à la postérité.

Aussi, loin de pouvoir créer des monuments comparables à ceux du moyen-âge, c'est à peine si nous parvenons à entretenir et à restaurer ceux que nos ancêtres nous ont laissés.

Malheureusement le nouveau temple élevé par Notger ne dura même pas aussi longtemps que celui qui avait été bâti par saint Hubert. En l'an 1185 il devint la proie des flammes. L'incendie dura treize jours; l'édifice entier s'écroula; tout fut consumé: la châsse de saint Lambert et une partie du grand autel échappèrent seuls au désastre.

On dut donc se remettre à l'œuvre, et l'on construisit une troisième basilique plus magnifique encore que la précédente.

Cette basilique couvrait presque toute la place S<sup>t</sup>-Lambert et le carré qui sépare cette place de celle du Marché. Elle communiquait avec le palais des princes-évêques par un escalier dérobé construit en forme de voûte, au-dessus de la rue des Onze-Mille-Vierges. Un de ses portails, flanqué de deux tours dites *de sable*, y donnait accès du côté de la place Verte; une troisième tour, la grande, s'élevait à l'entrée des rues qu'on désigne encore aujourd'hui sous le nom de rues Sous-la-Four.

Cette troisième tour logeait 18 cloches ayant chacune une destination particulière.

Bornons-nous à mentionner ici la *Cloche blanche*, qui appelait le peuple aux armes; le tocsin ou *li Rikôpéie*, dont la voix sinistre annonçait l'incendie; et *li Kôpareie*, qui sonnait la retraite ou le couvre-feu.

Cette dernière était la plus aimée et la plus populaire. Elle vit encore dans la mémoire du peuple, et les *pasqueies* qu'elle a inspirées en éterniseront le souvenir.

Sous le rapport architectural, l'église de S<sup>t</sup>-Lambert était un monument des plus remarquables. On eût dit que tous les artistes avaient à l'envi concouru à l'embellir; il semblait que tous les trésors du pays s'y fussent donné rendez-vous pour l'enrichir, tant le marbre, le bronze et l'or ciselé y étaient répandus avec profusion.

Au point de vue politique, elle occupe dans notre histoire une place importante: elle avait pour ainsi dire son rôle dans tous les grands actes de la vie publique.

Quand la guerre était déclarée, la *Cloche blanche* l'annonçait au loin, et l'étendard de S<sup>t</sup>-Lambert était exposé sur le maître-autel de la cathédrale. L'avoué de Hesbaye se présentait ensuite à l'entrée du temple, entouré de ses quarante chevaliers. Les chanoines allaient à sa rencontre, le revêtaient d'une armure blanche et lui remettaient solennellement le précieux étendard qu'il jurait de défendre jusqu'à la mort. Le peuple alors accourait de tous côtés: c'était dans le temple qu'il recevait la dernière bénédiction avant de marcher au combat; c'était là qu'il venait s'agenouiller après la victoire et déposer les drapeaux enlevés à l'ennemi.

Mais les Liégeois n'y venaient pas seulement retremper leur courage au moment de combattre l'ennemi de la patrie: ils y venaient aussi oublier leurs propres injures et leurs haines personnelles.

Les *degrés* de S<sup>t</sup>-Lambert et les lieux attenants jouissaient du *droit d'asile*: toute émeute devait expirer au pied des murs de la cathédrale. Arrivé là, le malheureux que poursuivait une mort certaine échappait à tout danger; sa personne y revêtait un caractère inviolable: saint Lambert semblait l'avoir pris sous sa protection. Rarement, même dans les émeutes les plus violentes, l'on porta atteinte à ce privilège qu'on regardait comme sacré. — Ajoutons que ce droit d'asile était d'autant plus important que la cathédrale se trouvait à proximité du principal théâtre des émeutes, c'est-à-dire de la Maison de ville et de la place du Marché.

Cette cathédrale si belle et si célèbre échappa à tous les désastres qui frappèrent la ville. Elle resta debout aussi longtemps que la nationalité liégeoise, c'est-à-dire jusqu'à la révolution de 1789.

A cette époque désastreuse, elle devint la proie des passions politiques. Elle était comme le symbole du pouvoir des princes-évêques; les patriotes liégeois, dans une heure d'égarement, en décrétèrent la démolition. Les richesses qu'elle renfermait furent livrées au pillage: on parvint à peine à sauver quelques-uns des objets les plus précieux. Ce que les pillards et les Français ne purent emporter fut vendu à l'encan, et bientôt il ne resta de l'antique cathédrale que des murs nus et chancelants qu'on fut forcé de démolir pour préserver les habitations voisines.

Tel fut le triste sort de cette église de S<sup>t</sup>-Lambert qui faisait, à si juste titre, l'orgueil du peuple liégeois. Il existe encore bien des vieillards qui ont vu ce superbe monument, et c'est les larmes aux yeux qu'ils racontent les scènes de vandalisme dont ils ont été témoins.

Notger  
protecteur des lettres  
et des arts, etc.

Malgré ces grands travaux, Notger ne cessa pas un moment de veiller aux besoins moraux du peuple. Il donna surtout ses soins à l'éducation de la jeunesse, dont il aimait à s'entourer et dont il se faisait lui-même l'instituteur dévoué. Il agrandit l'école déjà célèbre fondée par ses prédécesseurs Étienne et Francon, y attira des professeurs distingués, forma un grand nombre de disciples aussi savants que pieux, et mérita ainsi le plus beau titre de gloire qu'un prince puisse ambitionner ici-bas, celui de protecteur des lettres, des sciences et des arts.

Sa mort.

Ce grand prince mourut l'année 1007, après un règne de 36 ans.

Son corps fut déposé dans une des chapelles de l'église S<sup>t</sup>-Jean. Pendant les mauvais jours de la révolution française on le cacha pour le sauver de la profanation. Mais aujourd'hui il repose encore dans la même église, attendant toujours un monument digne de la grande âme qui l'habita. Espérons qu'on élèvera ce monument et que justice sera rendue à Notger comme on va la rendre à Ambiorix et à Charlemagne.

Notger fut regretté de tous, du peuple, du clergé et même de cette fière noblesse qu'il avait fait rentrer dans le devoir.

On le regarde comme le premier prince-évêque de Liège et comme le véritable fondateur de l'indépendance liégeoise. Ses hauts faits ont éclipsé ceux de ses prédécesseurs, et l'on peut s'écrier avec l'un des poètes de son temps: « O Liège, tu dois Notger au Christ, mais tout le reste à Notger. »

§ IV. — LES SUCCESEURS DE NOTGER. — NOUVELLES EXTENSIONS DU TERRITOIRE; NOUVEAUX PROGRÈS DE LA CIVILISATION.

SOMMAIRE. — Idée générale de l'histoire du pays sous les premiers successeurs de Notger: embellissement de la ville, agrandissement du territoire, progrès de la civilisation. — Faits particuliers: élection de Durand, administration de Wazon, établissement du tribunal de paix sous Henri de Verdun.

Notger trouva de dignes successeurs: la ville de Liège ne cessa de s'agrandir et de s'embellir, la principauté s'accrut de possessions importantes, la civilisation fit de nouveaux progrès, et bientôt les Liégeois se distinguèrent entre tous leurs voisins.

Idée générale.

En effet, ce fut peu de temps après Notger que s'achevèrent les beaux monastères de S<sup>t</sup>-Jacques et de S<sup>t</sup>-Laurent, ainsi que les églises de S<sup>t</sup>-Barthélemy et de S<sup>t</sup>-Lambert, et qu'on réunit les deux parties de la ville par un pont hardi qui, rebâti dans la suite, prit le nom de pont des Arches.

Ce fut alors aussi que le comté de Looz, le célèbre marquisat de Franchimont, une grande partie de la Hesbaye, etc., furent réunis aux domaines de la principauté, et que les évêques de Liège devinrent suzerains du comté de Hainaut.

Plusieurs circonstances nous montrent que l'esprit du peuple liégeois et de ses évêques était aussi louable que la prospérité du pays était progressive.

L'élection de Durand, l'administration de Wazon et l'établissement du tribunal de paix sous Henri de Verdun, méritent, sous ce rapport, une mention particulière.

A. Élection de Durand.

Élection de Durand.

Si l'on parcourt la liste des princes-évêques de Liège, on remarque que presque tous appartiennent à la noblesse. On ne se faisait guère, autrefois, une juste idée de l'égalité des hommes: plus d'un personnage dut son élévation à sa naissance plutôt qu'à son savoir ou à ses vertus.

L'illustre chapitre des chanoines ou tréfonciers de la cathédrale était lui-même presque exclusivement composé de nobles. Au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, ce chapitre si célèbre comptait, dit-on, dans son sein neuf fils de rois, douze ducs, vingt-neuf comtes et six barons. — Les plus illustres maisons

d'Europe étaient fières de s'y voir représentées par leurs enfants ou leurs alliés. — Des soixante chanoines dont il se composait depuis Notger, six pouvaient être roturiers, mais ils devaient racheter par le savoir ce qui leur manquait du côté de la naissance : on exigeait d'eux de longues études couronnées des plus beaux succès.

Le droit d'élire l'évêque appartenait au chapitre, qui du reste, le plus souvent, avait soin de consulter l'empereur ou de sonder ses désirs. Nous allons voir, à propos de l'élection de Durand, nos chanoines s'incliner devant une décision qui élevait le mérite au-dessus de la naissance.

Durand n'était pas seulement roturier. Né dans la condition la plus humble, il servit longtemps comme simple domestique. Ses excellentes dispositions et son heureux naturel lui concilièrent les bonnes grâces de ses maîtres. Il en profita avec empressement, s'adonna aux études avec le zèle le plus digne d'éloges, et mérita ainsi le titre si envié de chanoine de S'-Lambert. Bientôt après il obtint d'autres distinctions encore et devint chancelier de l'empire. Enfin, à la mort de Walbode, 2<sup>me</sup> successeur de Notger (1021), l'empereur Henri II le désigna comme le plus digne d'occuper le siège épiscopal.

Le chapitre, au contraire, avait porté ses voix sur Godeschalk, prévôt de S'-Lambert. C'était l'ancien maître de Durand. Il y eut entre eux une admirable lutte de modestie. Reconnaissant la supériorité de l'homme du peuple, Godeschalk fut le premier à applaudir au choix de l'empereur; on le vit marcher humblement aux côtés du nouvel évêque, lorsque celui-ci fit son entrée solennelle dans Liège.

Hâtons-nous d'ajouter que Durand ne se laissa pas éblouir par son élévation. Sa dignité d'évêque et de prince ne lui fit jamais oublier les égards et la reconnaissance qu'il devait à ses bienfaiteurs.

**B. Wazon.**

Si nous parlons ici de l'évêque Wazon, 3<sup>me</sup> successeur de Durand, ce n'est pas que son règne ait été signalé par de grandes entreprises, des actions d'éclat ou de sanglantes batailles. Nous trouvons en lui, ce qui vaut beaucoup mieux, de beaux exemples à suivre, d'éminentes vertus à imiter.

Wazon.

En effet, il serait difficile, croyons-nous, de rencontrer un prince réunissant à un plus haut point les plus belles qualités de l'homme et du chrétien : l'humilité, le désintéressement, la charité, l'amour de la paix et de la patrie, l'esprit de tolérance en même temps qu'une fermeté digne de son caractère et de sa position.

Comme Durand, Wazon était né dans une condition inférieure; comme lui, il ne dut qu'à son seul mérite son élévation aux plus hautes dignités de l'Église et de l'État.

Notger, qui savait distinguer la science et la vertu partout où elles se trouvaient, l'avait attaché à sa personne et lui avait confié la direction des célèbres écoles de Liège.

Grâce à ce choix, ces écoles avaient pris un nouvel essor et mérité de plus en plus à notre cité le surnom glorieux de *Nourrice des Arts*.

Mais Wazon n'en resta pas là; malgré les intrigues de ceux qu'il offusquait, il devint doyen de S'-Lambert et prévôt de la cathédrale, pour être ensuite promu à la dignité d'évêque.

Cependant il n'avait pas d'ambition. Pour s'élever si haut, il n'avait eu recours à aucun de ces moyens qu'emploient trop souvent ceux qui cherchent à parvenir. Loin de là. Plein de désintéressement et d'humilité, il refusa une première fois le siège épiscopal qui lui était offert, pour y placer Nithard, l'un de ses élèves; et, lorsqu'à la mort de ce dernier l'on insista de nouveau pour lui faire accepter la dignité vacante, il ne céda qu'à regret aux prières unanimes du peuple et du clergé (1043).

A cette époque Wazon était presque nonagénaire. Néanmoins, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, il déploya toute l'activité d'un jeune homme.

Les circonstances d'ailleurs exigeaient cette activité, car jamais le peuple ne s'était trouvé dans une situation plus malheureuse.

Un fléau terrible pesait sur le pays.

C'était une de ces famines dont on ne trouve guère d'exemple que dans les siècles de l'antiquité et qui semblent aujourd'hui devenues impossibles, grâce aux progrès accomplis dans toutes les sphères de l'activité humaine.

Telle était la misère du pauvre peuple, qu'après avoir dévoré

Humilité  
et désintéressement  
de Wazon.

Charité de Wazon.

l'herbe des prairies et les racines des arbres, il se jeta sur les cadavres d'animaux de toute espèce. Et plutôt au Ciel qu'on se fût arrêté là ! Mais la faim semblait avoir étouffé tout sentiment dans les cœurs : on alla jusqu'à se nourrir de chair humaine. On ne se contentait pas même de déterrer les cadavres pour se repaître de leurs restes immondes : on enlevait les enfants, on arrêtait les voyageurs, on les immolait sans pitié pour en faire d'horribles festins. — Et ce fléau dura pendant six ans, car, pendant six ans, des pluies continuelles gâtèrent tous les fruits de la terre.

Wazon fit tout ce que l'homme le plus dévoué peut faire en présence d'une pareille calamité : il allait trouver les pauvres jusque dans leurs réduits les plus obscurs, leur portait des paroles de consolation, et se privait du nécessaire pour soulager la misère publique. Il fit venir de l'étranger tous les blés qu'il put acheter, présida lui-même à la vente et à la distribution de ces blés, les répartit sagement entre toutes les classes de la société, et hâta ainsi la fin de la disette, en conservant à l'agriculture et au travail les bras dont ils avaient besoin.

Le pays était à peine délivré de ce redoutable fléau, qu'un second non moins terrible, la guerre, menaça de l'envahir à son tour.

L'empereur d'Allemagne venait de partir pour l'Italie : le roi de France résolut de profiter de cette circonstance pour se rendre maître de nos provinces, qu'il convoitait depuis longtemps.

Alarmé de ce nouveau danger, Wazon se hâta de le prévenir : il écrivit au roi des lettres éloquentes, dans lesquelles il plaida avec chaleur la cause de la justice et de l'humanité. Il y fit ressortir aussi combien il doit répugner à un homme d'honneur de profiter de l'absence d'un ennemi pour le dépouiller impunément. Du reste, ajoutait-il, si vous persistez dans des projets injustes et indignes de vous, la bonne cause ne restera pas sans défense : mes braves Liégeois et d'autres peuples se leveront comme un seul homme ; ils repousseront vos attaques déloyales, et vous rendrez compte à Dieu du sang que vous aurez fait verser !

Telle était l'éloquence du prélat, tel était l'ascendant qu'il exerçait sur tout le monde, qu'il désarma le roi et l'amena

même à resserrer davantage les liens d'amitié qui l'avaient uni à l'empereur.

Citons un dernier fait qui suffirait seul pour illustrer Wazon Tolérance de Wazon. et pour le placer parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

L'esprit de tolérance religieuse était pour ainsi dire inconnu dans ces siècles peu éclairés, et l'on recourait fréquemment aux armes pour exterminer ceux qui s'étaient séparés de la croyance commune.

Une secte hérétique, celle des Manichéens, faisant des progrès dans le diocèse de Châlons, l'évêque de ce diocèse s'adressa à Wazon, et lui demanda s'il est permis d'employer les armes pour combattre les hérétiques. Wazon, s'élevant au-dessus de son siècle, condamna l'emploi des mesures violentes, et plaida avec succès la cause de la tolérance en s'inspirant de ces belles paroles du Christ : « Dieu veut la conversion du pécheur et non pas sa mort. »

Ce saint prélat mourut l'année 1048. Son corps fut déposé dans la cathédrale de St-Lambert, et l'on grava sur sa tombe ces paroles éloquentes : « Le monde s'écroulera avant qu'on ne revoie un second Wazon. »

#### C. Henri de Verdun.

L'une des plus belles gloires des évêques et du peuple de Liège, c'est sans contredit l'établissement du *tribunal de paix*.

Établissement  
du tribunal de paix.

Bien que la civilisation eût fait chez nous de rapides progrès, bien que le peuple de Liège se distinguât par ses sentiments généreux et par le culte qu'il vouait aux lettres et aux arts, les mœurs se ressentaient encore de la barbarie dont on venait de sortir.

Les anciennes coutumes germaniques n'étaient pas encore complètement effacées : elles reparaissaient à chaque instant dans la vie du peuple.

On se pliait difficilement aux lois de la société nouvelle, on les comprenait à peine, on n'oubliait pas aisément les antiques droits des Germains.

Parmi ces droits, il y en avait un surtout auquel on attachait une importance toute particulière, parce que de tout temps on l'avait regardé comme le droit distinctif et comme l'apanage

Fermeté de Wazon.

de l'homme libre. — Ce droit, c'était celui de se rendre justice par soi-même.

Un seigneur se croyait-il lésé dans son honneur ou dans ses biens, aussitôt il convoquait ses vassaux, c'est-à-dire ceux qui dépendaient de lui, endossait son armure et se mettait en campagne. Succombait-il sur le champ de bataille, il léguait à ses héritiers sa haine inassouvie et sa mort à venger.

Les vassaux, de leur côté, suivaient l'exemple des seigneurs et se battaient entre eux, même pour les motifs les plus futiles.

De là, guerre de château à château, de famille à famille, de maison à maison. Personne ne s'adressait à la justice : tout le monde se battait.

Pour faire disparaître cette coutume des guerres privées, l'Église avait proclamé la *trêve de Dieu*, en donnant des règlements qui défendaient, au nom de Dieu, de porter les armes pendant certains jours de la semaine et pendant certaines époques de l'année.

Mais ces règlements n'étaient pas établis partout : généralement même ils étaient peu respectés.

Henri de Verdun comprit que, pour arriver à un résultat satisfaisant dans notre pays, il fallait le concours des princes voisins, car le mal était général.

D'accord avec le comte de Namur, Albert III, il convoqua à Liège tous les seigneurs des environs, leur exposa avec douleur les maux que les guerres privées causaient à la Belgique, et les supplia, dans l'intérêt de la patrie commune, de s'unir à lui pour extirper un usage aussi barbare que funeste.

Les princes applaudirent aux paroles généreuses du prélat, et l'on décréta, d'une voix unanime, une nouvelle loi de paix.

Cette loi interdisait l'usage des armes et l'emploi de toute violence depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, pendant les jours de fêtes, depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'au jour de l'Épiphanie, etc., etc.

On institua en même temps un tribunal de paix pour punir les crimes et les violences, ainsi que les contraventions au règlement de paix qu'on venait de décréter.

Le siège de ce tribunal fut fixé à Liège ; sa compétence s'étendait sur tout le diocèse ; l'évêque en était le juge suprême.

Quelque attentat s'était-il commis contre les personnes ou les propriétés, les maîtres de la Cité allaient frapper à la porte rouge du palais épiscopal, demandant que justice fût faite. L'évêque répondait à l'appel et fixait le jour du jugement.

Ce jour arrivé, il se rendait dans une chapelle de la cathédrale, l'église de Notre-Dame-aux-Fonts. Là, revêtu de ses ornements pontificaux, il prenait place sur son trône de justice, qui s'élevait au milieu du chœur. A ses côtés se tenaient debout le mayeur de la Cité armé de pied en cap, et quelques grands vassaux de St-Lambert faisant fonctions de *juges de la paix*.

Le mayeur appelait ensuite les plaignants et les prévenus ; on entendait leurs dépositions ; on examinait la cause, et la sentence était prononcée à l'une des séances suivantes.

Si le prévenu ne se présentait pas après sept appels consécutifs, il était banni du diocèse et excommunié.

L'accusé pouvait toutefois refuser de se soumettre à l'autorité du tribunal. Il pouvait demander à être jugé d'après les lois ordinaires ; il pouvait aussi en appeler au *jugement de Dieu*, c'est-à-dire provoquer en duel celui qui venait de l'accuser, afin de lui prouver, les armes à la main, que l'accusation était injuste.

Lorsque le duel judiciaire était demandé, les deux adversaires devaient se présenter dans une lice de vingt pieds carrés, sur le *Pré l'Évêque*, dans l'espace qui séparait la cathédrale du palais épiscopal, afin de vider leur querelle en champ clos. On donnait aux deux champions les armes de leur condition, l'épée et la hache s'ils étaient nobles, le bâton s'ils étaient roturiers. Le combat se livrait en présence de la multitude, toujours trop avide de pareils spectacles.

C'était là encore un de ces usages antiques qu'on ne parvint à abolir qu'après bien des efforts et bien du temps. Il était tellement enraciné dans les mœurs que, sous le règne de Henri de Verdun, il y eut, dit-on, 413 duels autorisés par l'évêque.

Ces mesures, bien qu'adaptées à la grossièreté des temps, n'exercèrent toutefois que peu d'influence sur la noblesse. Il fallut bien des années encore avant que l'usage barbare des guerres privées disparût du sol liégeois. — Cependant, quel-

qu'imparfaites qu'elles fussent, elles ne laissèrent pas de produire d'heureux résultats ; elles formeront toujours l'un des plus beaux titres de gloire de Henri de Verdun, à qui elles valurent le surnom de *Pacifique*.

---

HISTOIRE  
DU  
PAYS DE LIÈGE

RACONTÉE AUX ENFANTS

PAR

F. TYCHON

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES

---

Ouvrage couronné par la Société libre d'Émulation de Liège, précédé  
du Rapport présenté au nom du jury par M. A. LE ROY, professeur  
ordinaire à l'Université de la même ville.

---

LIÈGE

IMPRIMERIE DE L. DE THIER ET F. LOVINFOSSE

—  
1866  
—

TOUS DROITS RÉSERVÉS



G. Severeys, Chromolith.

NOTGER.

ÉPISE DU CHATEAU DE CHÈVREMONT.